

Journal des traducteurs Translators' Journal

L'enseignement de la traduction à Montréal : (1) Université de Montréal, (2) Institut de traduction

Volume 2, Number 4, 4e Trimestre 1957

L'enseignement de la traduction

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1061405ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1061405ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (print)

2562-2994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

(1957). L'enseignement de la traduction à Montréal : (1) Université de Montréal, (2) Institut de traduction. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 2(4), 148–151. <https://doi.org/10.7202/1061405ar>

thèse de stylistique comparée, font avancer l'état de nos connaissances sur des points précis : je n'en veux pour exemple que l'excellent travail du R. P. Gilbert Barth, t.o.r., Américain plein de zèle pour le français qui, après deux ans de travaux dont une bonne partie portait sur le dépouillement minutieux de traductions célèbres, a réussi à présenter un panorama du passage des parties du discours (que nous appelons dans notre jargon la *transposition*), où abondent vues nouvelles et exemples pertinents. On trouvera plus loin (p. 173) quelques titres de travaux terminés ou en cours dans le domaine de la stylistique comparée : cet ensemble, utilisant un même vocabulaire, des démarches comparables et une technique de présentation unifiée, constitue à l'heure actuelle un *corpus* de recherche qui formera, espérons-nous, les bases d'une "école de Montréal" ou plus largement, d'une "école canadienne" de la traduction, un peu comme on parle d'écoles de peinture ou de musique. Que ce terme scolaire ne fasse pas illusion : la stylistique comparée n'est pas un simple recueil de recettes ou de "ficelles" : c'est un instrument d'analyse et de pensée dont la rigueur même bénéficie à celui qui l'applique et qui pourrait, bien compris et bien appliqué, devenir l'un des instruments pédagogiques les plus efficaces au service de l'enseignement des deux langues officielles du Canada.



¶ L'ENSEIGNEMENT DE LA TRADUCTION À MONTRÉAL

(1) Université de Montréal :

Le programme de la *Maîtrise en traduction* a été établi pour tenir compte, en premier lieu, de la décision de la Commission des Etudes (21-12-1950) qui précisait "que les cours devront être répartis sur deux ans, et comporter un minimum de 300 heures de travaux pratiques par année scolaire." La première année est générale, la seconde plus spécialisée, mais des cours de culture générale et de documentation sont prévus pour chaque année, ainsi que l'étude d'une troisième langue autre que le français ou l'anglais. De plus, des *stages* auprès d'organismes gouvernementaux ou internationaux, ou auprès de spécialistes en publicité, services de traduction ou de rédaction de maisons d'affaires, etc., sont prévus au cours de la scolarité. Une thèse d'environ 100 pages couronne ces études ; elle porte en général sur des questions de stylistique comparée, mais peut aussi traiter de lexicographie, de terminologie, d'interprétation, etc.⁽¹⁾



(1) Voir page 73 pour une Bibliographie des thèses de M. A. Trad.

¶ Voici un aperçu schématique des matières figurant à ce programme :

¶ Ière année :

a) *Cours théoriques :*

"Séminaire", Théorie de la traduction, I.
Stylistique comparée anglais-français, I (Lexique, Agencement)
Traduction littéraire (Versions)
English Semantics
English Stylistics
Interprétation simultanée (vers le français)
Vocabulaire comparé anglais-français
Histoire de la langue anglaise
Méthodologie de la recherche

b) *Cours pratiques :*

Travaux pratiques de thème
Travaux pratiques de version
Travaux pratiques d'interprétation
Travaux pratiques de phonétique anglaise
Etude d'une IIIe langue.

c) *Culture générale :*

Histoire du Canada ou Histoire générale
Histoire de l'art
Littérature française ("survey course")

¶ IIème année :

a) *Cours théoriques :*

"Séminaire" de traduction, II
Stylistique comparée anglais-français, II (Message, métalinguistique)
Traduction littéraire (Version)
Traduction littéraire et technique (Thème)
Sémantique du français moderne
Grammaire du français moderne
Interprétation simultanée (vers l'anglais)
Documents internationaux
Linguistique générale; méthodologie de la thèse

b) *Cours pratiques :*

Travaux pratiques de rédaction et de "précis-writing"
Travaux pratiques de version (commerciale, publicitaire)
Travaux pratiques d'interprétation
Travaux pratiques de lexicologie
Etude d'une IIIe langue, 2e année

c) *Culture générale :*

Géographie du Canada; Géographie générale
Littérature anglaise ("Survey" course)

Stage professionnel

Une thèse de 100 pages sur un sujet de stylistique ou de lexicologie

Les professeurs ayant participé à cet enseignement depuis sa création sont : J.-P. Vinay (*Directeur de la Section de Linguistique*) ; Richard Bergeron (*Grammaire, stylistique interne, sémantique*) ; Blake Hanna (*Thème, interprétation, lexicologie anglaise*) ; Mlle Hélène Bertrand (*Version, interprétation*) ; Mlle Andrée Francoeur (*interprétation française, Documents internationaux*) ; Me Roland Chauvin (*Précis-writing, inter-*

prétation, thème); Edward J. McCracken, J. Murphy et Helen MacPeak (thème anglais). Plusieurs conférenciers sont invités chaque année à exposer les difficultés particulières à leur spécialité; notons en particulier plusieurs "séminaires" de M. Jean Darbelnet (Bowdoin College, Brunswick, Me) et une conférence de M. Jacques Gouin, qui traite de l'organisation des services de traduction à Ottawa.

Pour s'inscrire aux cours de Maîtrise en Traduction, il faut posséder le baccalauréat ès arts de l'Université de Montréal ou un baccalauréat équivalent; avant l'inscription, les candidats doivent passer une épreuve de thème, version et dissertation qui permet de décider s'ils peuvent entrer directement en première année; dans le cas contraire, une année préparatoire leur est assignée.⁽²⁾

¶ L'ENSEIGNEMENT DE LA TRADUCTION À MONTRÉAL

(3) Institut de traduction

Fondé en 1942, cet Institut fut affilié deux ans plus tard à l'Université de Montréal; il s'est fixé pour but dès sa fondation de "travailler au relèvement du niveau de la traduction en général et à la formation de spécialistes dans le domaine pratique et sur le plan littéraire"⁽³⁾. Son président d'honneur est M. T. Taggart Smyth, D.S.P. et son vice-président M. Thomas Guérin, Ph.D., OBE. L'Institut est actuellement présidé par M. François Vézina; les cours sont dirigés par Mlle Jeanne Grégoire, qui en est la fondatrice et l'animatrice infatigable. Parmi les membres du corps enseignant, on relève les noms de Donald Buchanan, Blake Hanna, Edward J. McCracken, Magdelhayne Buteau, Mme Berthe Penverne, Roland Surzur, et J.-P. Vinay.

Les cours se donnent le jeudi soir, à l'Ecole D'Arcy McGee, et s'adressent avant tout à un public adulte, dont l'activité professionnelle touche par plusieurs côtés au domaine de la traduction et de la stylistique de l'anglais et du français. On trouvera aux pages 32 à 35 du *Journal des Traducteurs*, Vol. II, No 1 (1957) un programme complet des cours tels qu'ils se donnent actuellement; ces derniers peuvent en effet varier selon les besoins. Par exemple, un *Cours de traduction par correspondance* a fonctionné de 1945 à 1953; il rendait de réels services aux personnes dispersées dans toute l'étendue du Canada, souvent loin des bibliothèques spécialisées et des universités. La complexité du fonctionnement d'un tel cours a obligé l'Institut à le supprimer momentanément.



Nous extrayons d'un mémoire préparé par Mlle J. Grégoire, directrice des cours, les lignes suivantes, qui situeront pour nos lecteurs la position de l'*Institut de Traduction* dans le cadre d'une grande cité bilingue :

(2) Pour plus amples renseignements, on pourra se procurer l'*Annuaire de la Faculté des Lettres*, en écrivant à l'Université de Montréal, C. P. 6128, Montréal, P. Q. Les cours de traduction sont énumérés parmi ceux de la Section de Linguistique (Pour l'*Annuaire 1957-1958*, cf. pp. 34-42).

(3) *Journal des Traducteurs*, II, 1 (1957) : 32-35. Nous renvoyons le lecteur à cet article pour le détail des cours de l'Institut de Traduction. Voir aussi l'*Annuaire 1954-1955* publié par le Secrétariat, 410 avenue Wiseman, Montréal-Outremont, et l'historique publié dans *Traductions, Mélanges offerts en mémoire de Georges Panneton*, Montréal, 1952, pp. 7-14.

"La création, à Montréal, de cours de traduction en octobre 1940 a éveillé l'intérêt d'un public déjà acquis à la pensée que les traducteurs jouent un rôle indispensable dans notre pays bi-ethnique, où coexistent deux civilisations sur un même territoire, appelées à évoluer dans un même milieu.

"On pourrait diviser ce public intéressé au domaine de la traduction en deux catégories bien distinctes. D'une part, il y a des industriels, commerçants, directeurs d'agences de publicité, de journaux, etc. qui voient dans nos cours un moyen de formation de leurs propres employés. Les grandes administrations, notamment, ont senti la nécessité de s'adresser au marché francophone directement dans sa langue, si elles veulent maintenir leur chiffre d'affaires. Certaines d'entre elles vont même jusqu'à prendre à leur charge les frais de scolarité de leurs employés qui s'inscrivent à l'Institut de Traduction.

"D'autre part, il y a la masse des employés eux-mêmes, qui trop souvent se sont improvisés traducteurs, soit pour répondre aux exigences de patrons unilingues qui les chargent d'une correspondance commerciale dans les deux langues; soit pour augmenter leur salaire quotidien en employant de façon profitable leurs heures de loisir.

"Malgré l'enthousiasme du grand public, il faut noter que la création de cours de l'Institut de Traduction avait soulevé dès l'abord plusieurs commentaires plutôt pessimistes. L'opinion se faussait mal à l'idée "que la traduction s'enseigne" comme toute autre matière. On pensait que, pour qui connaît bien les deux langues, point n'est besoin de cours pour apprendre à traduire... On sait aussi la facilité avec laquelle les intéressés se décernent l'étiquette de "bilingues", voire "parfaits bilingues" — étiquette qui devrait les dispenser haut la main de toute préparation adéquate. Et pourtant, les grammairiens, les professeurs, les dirigeants de la *Société du Bon Parler Français* ne cessent de leur côté de s'insurger contre les horreurs affichées à la vue du public sur les panneaux-réclame, aux devantures des magasins, dans les véhicules de transport en commun, etc.

Il a bien fallu reconnaître que le "métier" pouvait s'enseigner, comme tous les autres métiers, et qu'à compétence égale, les diplômés des cours de traduction tiraient un meilleur parti de leurs connaissances, et donnaient un meilleur rendement. L'expérience de dix-sept années apporte la réponse à toutes les objections de la première heure. Les témoignages d'appréciation favorable et de satisfaction sont venus spontanément, de nos anciens élèves comme du grand public, et le nombre des étudiants inscrits à nos cours a constamment augmenté. Le seul reproche qui nous soit parvenu jusqu'ici est celui de ne pas avoir fondé l'Institut plus tôt... (4)"

* *
*

Parmi les raisons qui nous poussent à concevoir une réelle reconnaissance envers l'oeuvre fondée par le regretté G. Panneton, il faut mettre sans doute au premier plan l'aide précieuse et spontanée que le *Journal des Traducteurs* a toujours trouvée, depuis sa création en octobre 1955, auprès de l'Institut de Traduction. Si nous pouvons développer un organe qui s'avère chaque jour plus utile à la cause de la traduction et de la langue française, nous le devons en grande partie aux subventions qui permettent d'attendre le moment où le *Journal* pourra voler de ses propres ailes. Saisissons cette occasion pour remercier tous les bienfaiteurs qui ont contribué par des dons en espèces ou par le don de leur énergie et de leur temps, à la bonne marche de la revue, en particulier M. Thomas Guérin, et les membres de nos Comités de Direction, de Rédaction et des Rubriques.

(4) L'Institut compte aujourd'hui 235 diplômés canadiens et 83 diplômés de France. — La session française se tient sous l'égide de la *Société pour la Propagation des Langues Etrangères en France*, dont nous rappelons récemment la collaboration étroite avec l'Institut, cf. *J. des T.*, 1. 5 (1956) : 121-122.